

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DJS 180 Contribution (10 000 euros) au programme annuel d'actions pour 2015 du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Paris destinée au Point d'Accès au Droit implanté au CIDJ.

Mme Pauline VERON, rapporteure

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mars 2015 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de verser au Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Paris une somme de 10 000 euros, au titre de la contribution de la Ville de Paris au programme annuel d'actions de ce groupement d'intérêt public pour l'année 2015, en application de l'article 6 de la convention constitutive du CDAD de Paris du 9 mai 2003 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une contribution d'un montant de 10 000 euros est attribuée au groupement d'intérêt public dénommé Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de Paris (183044 / 2015_04763) Présidence du TGI, 4 boulevard du Palais (1er), au titre de la contribution de la Ville de Paris, en sa qualité de membre de ce groupement, au programme annuel d'actions du CDAD pour 2015, en vue du financement de permanences d'information ou de consultations juridiques au sein du Point d'Accès au Droit implanté au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, 101 quai Branly (15^{ème}).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line at the end.

Anne HIDALGO